

Association d'Aide aux Personnes Inadaptées du Sud Essonne

Foyer de Jour

« Le Pont de Pierre »

ZAC Maison Neuve – 91220 Brétigny-sur-Orge

Tél : 01.60.85.26.40 – Fax : 01.60.85.26.41

Objet : Compte rendu de la réunion C.V.S. du Jeudi 23 novembre 2017

Personnes présentes :

- v Mr VALENDUC Arnaud : président du CVS et représentant des usagers.
- v Mr BERGER Jean-Pierre : représentant des usagers.
- v Mme BARRE : représentante des familles.
- v Mr BANTWELL : Directeur du foyer Le Pont de Pierre.
- v Mme FOURQUIE représentante de l'AAPISE.
- v Mme DELAME Clara : représentante des salariés.
- v Mme BRETON : représentante de l'AAPISE
- v Mme FEBVRE Marie – Laure : représentante des salariés.

Personnes excusées :

- v Mme ASHBY : représentante des familles.

Personne non excusée :

- v Mme PERDEREAU : Adjointe au Maire de Brétigny sur orge, déléguée à l'accessibilité et au handicap.

Ordre du jour :

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 1^{er} juin 2017

Demandes d'achats :

- 2) Plusieurs bénéficiaires font à nouveau la demande d'un babyfoot**
- 3) Serait-il possible d'investir dans l'achat de canapés et de fauteuils plus confortables ? De plus en plus d'adultes ont besoin de se reposer et/ou de faire une sieste après le repas de midi.**
- 4) Le point a été fait sur les adultes en capacité d'utiliser une clé pour fermer leur casier. De nouvelles serrures peuvent-elles être installées ?**
- 5) Dans un souci de démarche écologique, le Foyer pourrait-il être équipé de bacs de tri sélectif, dans la grande salle et dans les ateliers ?**
- 6) L'activité « ballade » souhaiterait pouvoir investir dans l'achat de pinces et de gants afin de prendre soin de la nature pendant les sorties (ramassage des déchets).**

Fonctionnement du Foyer :

- 7) Stages en Foyers de vie : l'attente est trop longue pour pouvoir faire des stages en hébergement. Comment faire pour améliorer le suivi des projets personnels des adultes concernés ?**
- 8) Certains adultes demandent de pouvoir accéder librement à internet au Foyer. Est-ce possible ? Comment ?**
- 9) La table de ping-pong reste pliée à l'extérieur du Foyer. Où pourrait-on l'installer pour en profiter davantage ?**

- 10) Constat de certains adultes : les toilettes ne sont pas toujours propres. Comment sensibiliser chaque bénéficiaire aux règles d'hygiène ? (ex : réunion d'information, installation de pictogrammes dans les lieux concernés...)
- 11) Organisation d'évènements exceptionnels :
- Un séjour au Portugal
 - Des repas à thème au foyer (cuisine du monde)
- 12) Les réunions avec les chauffeurs sont à poursuivre : c'est important et bénéfique.
- Autres points :
- 13) Quantités insuffisantes au Self (repas du midi)
- 14) Où en sont les travaux concernant la rénovation du chemin entre le Foyer et le Self ?

La séance est ouverte par Monsieur Arnaud VALENDUC à 14h06.

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 1er juin 2017

Le compte rendu de la réunion du 01 juin 2017 est approuvé à l'unanimité

1 bis) Avancée de certaines demandes des précédentes réunions du C.V.S.

A) Le chemin sécurisé pour se rendre à Auchan :

La commission d'accessibilité de la commune de Brétigny sur Orge s'est réunie le 26/06/2017 ainsi que le 21/11/2017 au sein du foyer « Le Pont de Pierre ». Ces réunions ont permis de rétablir des échanges avec le centre commercial Auchan Maison Neuve. Une étude de terrain a été réalisée, un rapport technique en découle.

Le 21/11/2017, le responsable de la sécurité d'Auchan nous a informé que la proposition d'accès direct (côté petit portillon) est refusée par la Direction du centre commercial Auchan pour des raisons de sécurité car cela implique la traversée des 2 axes du parking les plus fréquentés en terme de circulation de voitures.

« Auchan » favorise la solution consistant à rejoindre le chemin sécurisé existant via « Norauto ».

Frédéric BANTWELL, Directeur du foyer, précise que cette solution est la plus contraignante pour le public accueilli car cela allonge considérablement le trajet et que cela engendre une fatigabilité non négligeable, mais aussi la réalisation de travaux conséquents. Il est aussi précisé par une autre personne présente que cette solution n'est pas garante d'une sécurité optimum notamment au niveau du passage piéton qui permet de rejoindre le chemin sécurisé existant.

Une 3^{ème} solution est étudiée. Elle consiste à privilégier un accès direct coté « Aldi ». Les trottoirs aux normes sont existants sur la moitié du chemin. Un réaménagement est à faire sur l'autre partie mais cela est techniquement réalisable.

Un rapport technique va être réalisé et adressé à « Auchan » et « immochan » (entité de la galerie marchande) qui étudieront cette proposition. La mairie se positionnera ensuite d'un point de vue technique.

B) Internet

Des travaux ont été réalisés. L'accès à internet est désormais possible sur l'ensemble de l'établissement.

C) Le site internet

Il apparaît nécessaire d'actualiser plus régulièrement le site internet. Une réunion de travail regroupant 2 parents, 2 éducatrices et le directeur a permis le lancement du projet.

D) Petit parking intérieur du site

Des aménagements sont en cours de réalisation afin de permettre l'accès aux véhicules par les personnes en fauteuils roulants.

E) Le barbecue

Le barbecue du jardin a été totalement rénové en juin et juillet.

F) Téléphones portables

Le foyer a acquis 2 nouveaux téléphones portables. Tous les chauffeurs en disposent donc d'un lorsqu'ils réalisent leur circuit matin et soir. Ces téléphones portables sont à la disposition de l'équipe éducative en journée lors de chaque déplacement extérieur, suite à la demande de membres de l'équipe éducative.

G) Espace de stockage

Monsieur BANTWELL a rendez-vous le 30/11/2017 avec un professionnel de produits type « ALGECO ». Si le produit proposé est de qualité et adapté aux besoins du foyer (chauffage inclus), nous étudierons la proposition commerciale.

Cette possible acquisition viendra remplacer le chalet vétuste et non fonctionnel positionné actuellement dans le jardin. Le stockage pour les décors et le matériel en préparation pour la fête des 20 ans du foyer sera envisageable.

Demandes d'achats :**2) Plusieurs bénéficiaires font à nouveau la demande d'un babyfoot.**

D'un point de vue stockage, le foyer ne dispose pas d'espace suffisant pour procéder à cet achat. De plus, le bruit engendré par ce type de matériel est conséquent et sera nuisible à certaines personnes accueillies. Pourquoi ne pas accéder à la demande des bénéficiaires en les accompagnant dans un établissement spécialisé qui en dispose d'un ?

3) Serait-il possible d'investir dans l'achat de canapés et de fauteuils plus confortables ? De plus en plus d'adultes ont besoin de se reposer et/ou de faire une sieste après le repas de midi.

Les canapés et fauteuils de la grande salle sont récents, à l'exception du fauteuil jaune inclinable. L'achat de 2 ou 3 fauteuils similaires peut être étudié d'un point de vue budgétaire mais aussi fonctionnel pour que les personnes puissent se reposer. Ces fauteuils inclinables sont lourds et difficile à déplacer. Il faut réfléchir à une solution pratique pour y remédier.

Cependant, si des personnes ont besoin de faire la sieste après le repas, la grande salle n'est pas un lieu adapté, contrairement à la salle polyvalente. Si besoin, il faut réfléchir à s'équiper de matériels confortables, pliables qui seraient ranger dans le nouveau lieu de stockage.

4) Le point a été fait sur les adultes en capacité d'utiliser une clé pour fermer leur casier. De nouvelles serrures peuvent-elles être installées ?

Certains adultes disposent actuellement de leur propre cadenas, ils sont en capacité de le gérer de manière autonome. Pour les personnes qui seraient plus en difficulté pour utiliser ce système, nous suggérons d'installer des aimants sur les portes permettant ainsi aux casiers d'être proprement fermés et de cette manière, protéger les biens de chacun du regard d'autrui.

5) Dans un souci de démarche écologique, le Foyer pourrait-il être équipé de bacs de tri sélectif, dans la grande salle et dans les ateliers ?

Sensibiliser les bénéficiaires face à l'écologie est une démarche importante et citoyenne. S'équiper de bacs de tri sélectif est envisageable. Pour cela, il est possible de contacter « Cœur Essonne Agglomération » afin de voir s'ils peuvent nous en mettre à disposition.

Attention !! La mise en place de ces bacs dans la grande salle peut s'avérer encombrante surtout s'ils sont disposés au niveau du bar.

6) L'activité « ballade » souhaiterait pouvoir investir dans l'achat de pinces et de gants afin de prendre soin de la nature pendant les sorties (ramassage des déchets).

Ces achats sont possibles d'autant plus que l'activité « ballade » dispose d'un budget de matériel éducatif.

Fonctionnement du Foyer :

7) Stages en Foyers de vie : l'attente est trop longue pour pouvoir faire des stages en hébergement. Comment faire pour améliorer le suivi des projets personnels des adultes concernés ?

Nous constatons actuellement un délai d'attente de plusieurs mois pour obtenir un créneau de stage, tout en sachant que de nombreux adultes ont déjà bénéficié de plusieurs stages depuis plusieurs années.

Pourquoi ?

- Nous savons par certains partenaires que des places d'accueil temporaire ont par le passé été transformées en places d'accueil définitives.
- Les orientations vers des établissements de type internat sont très limitées par manque de place. Les demandes de stages sont donc très nombreuses car beaucoup de projets sont « bloqués ».

Que faire ?

Le Département de l'Essonne a lancé les travaux d'élaboration du schéma pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap pour la période 2018-2022.

Actuellement, la situation vis-à-vis du foyer est la suivante :

- Les bénéficiaires du foyer sont en grande difficulté pour concrétiser leur projet vers un établissement de type internat.
- Les établissements de type internat sont saturés car certains de leurs bénéficiaires sont en difficultés pour concrétiser leur orientation vers des foyers de vie dits « pour personnes vieillissantes » par manque de places.

- Le foyer ayant très peu de mouvements, nous ne pouvons accueillir de nouvelles personnes (IME, ESAT, personnes sans solution...)

Si la période 2018-2022, via le nouveau schéma départemental, permet la création de places notamment pour accueillir des personnes « dites vieillissantes », alors les perspectives d'orientation en foyer de vie de type internat seront meilleurs pour les adultes accueillies au sein du foyer. De même, le délai d'attente pour obtenir un stage sera certainement réduit.

8) Certains adultes demandent de pouvoir accéder librement à internet au Foyer. Est-ce possible ? Comment ?

Cette demande est assez particulière. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte.

L'accès libre à internet impose :

- une vigilance pour tout à chacun face au risque de virus informatique. Pour rappel, la boîte mail du foyer a été piratée il y a environ 2 ans et cela a eu des conséquences assez embarrassantes.
- De disposer d'une certaine autonomie dans la manipulation de l'outil informatique.
- De disposer de capacités suffisantes afin de garantir une utilisation adaptée au respect du matériel.

Au regard de ces éléments, il me semble opportun de permettre le débat en réunion d'équipe avant tout positionnement institutionnel.

9) La table de ping-pong reste pliée à l'extérieur du Foyer. Où pourrait-on l'installer pour en profiter davantage ?

Ne disposant pas d'espace adapté à la pratique de cette discipline à l'intérieur de l'établissement, la table de ping-pong ne peut être utilisée que sur l'extérieur.

Celle-ci est très rarement (voir jamais) utilisée y compris lorsque les conditions climatiques sont favorables !!! Nous avons déjà repéré que les temps de pause, y compris après le repas peuvent mettre en difficulté certains bénéficiaires qui ne sont pas en activité.

Pourquoi ne pas rappeler aux bénéficiaires que la table de ping-pong est à leur disposition dans ces moments ? (tout comme d'autres matériels tels que les tirs à l'arc adaptés, le matériel sportif...).

10) Constat de certains adultes : les toilettes ne sont pas toujours propres. Comment sensibiliser chaque bénéficiaire aux règles d'hygiène ? (ex : réunion d'information, installation de pictogrammes dans les lieux concernés...)

Une équipe d'entretien des locaux intervient chaque fin d'après-midi. En journée, l'homme d'entretien assure régulièrement le nettoyage des toilettes. Cependant, un travail de sensibilisation est régulièrement nécessaire. Ce sujet peut être abordé en réunion de référence car cela fait partie du « bien vivre ensemble ».

11) Organisation d'évènements exceptionnels :

- Un séjour au Portugal

Cette demande spécifique est étudiable. Des aspects importants doivent être pris en compte, comme les éléments de sécurité, l'aspect administratif et budgétaire.

- Des repas à thème au foyer (cuisine du monde)

Toute idée d'ouverture est à prendre en compte au moins dans la réflexion. La mise en place de repas à thème est tout à fait réalisable. Il faut étudier comment le mettre en place mais aussi qui est concerné par ces repas. Si cela concerne l'ensemble du foyer, il faut absolument l'anticiper d'un point de vue budgétaire car les budgets sont différents entre le repas au self et les repas organisés au sein du foyer.

12) Les réunions avec les chauffeurs sont à poursuivre : c'est important et bénéfique.

Effectivement, ce dispositif est bien investi. Cela permet à chacun, bénéficiaires et chauffeurs, d'aborder ce qui ne va pas et de réfléchir à des solutions améliorables, mais aussi de pointer ce qui fonctionne bien.

Autres points :

13) Quantités insuffisantes au Self (repas du midi)

Ce point a été traité lors de la réunion du 02 mars 2017. Cela correspondait à une demande. Les repas sont déterminés par une société (SOGERES) selon un cahier des charges bien précis, respectueux des mesures d'hygiène et des normes diététiques. Les repas sont suffisamment copieux dès lors que l'on consomme l'entrée, le plat et le dessert. Il n'est pas rare de voir des plateaux comprenant des aliments non consommés à la fin du repas

14) Où en sont les travaux concernant la rénovation du chemin entre le Foyer et le Self ?

Pour rappel, les travaux ont été effectués il y a plusieurs années par une entreprise mais des malfaçons conséquentes ont été constatées par un expert. De nombreuses démarches ont été entreprises pour arriver à une conciliation. Les rapports d'experts confirment les malfaçons et les importantes dégradations des allées. Tout cela restant sans réponse de la partie adverse, l'association assigne le tribunal afin de régulariser définitivement cette situation.

Prochainement, des élections vont être organisées afin d'élire les représentants des bénéficiaires ainsi que les représentants des parents. A la suite de cet évènement une prochaine date de réunion du « conseil de la vie social » sera fixée.

La séance est levée par Mr Arnaud VALENDUC à 16h07.

Monsieur Arnaud VALENDUC
Président du Conseil
de la Vie Social